

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3376 - LUNDI 26 NOVEMBRE 2018

PRÉSIDENTIELLE

Le ticket Kamerhe-Tshisekedi fissure davantage l'opposition

Le leader de l'UNC, Vital Kamerhe, s'est engagé à travers un accord conclu le 23 novembre au Kenya à soutenir la candidature du président de l'UDPS, Félix Tshisekedi, à la présidentielle du 23 décembre. Un désistement inattendu qui lui a valu les éloges de la part de ses partisans et ceux de l'UDPS qui, dans un communiqué conjoint, ont salué son sens d'humilité. Toutefois, les deux leaders désormais réunis au sein de la coalition « Cap sur le changement » ont déclaré garder leur main tendue pour une coalition plus large « à l'endroit de toutes les forces politiques et sociales acquises au changement ». En attendant, les jeux restent ouverts au sein d'une opposition plus que jamais divisée.

Page 4



Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi désormais réunis au sein de la coalition Cap pour le changement (CPC)

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les évêques invitent la population à opter pour un leadership nouveau

« Nous vous prévenons contre des beaux parleurs et des vendeurs d'illusion. Méfiez-vous surtout de ceux qui distribuent l'argent pour acheter vos voix », ont-ils recommandé aux électeurs dans un message publié le 23 novembre. Ne se prononçant nullement en faveur de l'un ou l'autre des candidats, l'épiscopat exhorte les Congolais à

opter pour un « leadership nouveau. Quant au déroulement de la campagne électorale, ils déplorent que, contrairement aux dispositions légales, des agents de la territoriale et des administratifs, des ministres et des chefs de village soient contraints de battre campagne pour une seule tendance politique.

Page 4



Les évêques de la Cénco en conférence de presse

SOIXANTE-DIX ANS DE LA DUDH

Maïck Lukadi insiste sur le vote de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme en RDC

Le président de l'ONG de défense des droits de l'homme Assistance aux vulnérables et enfants du Congo (APVEC) regrette le manque d'un texte juridique en faveur des activistes des droits de l'homme. Déplorant que le projet de loi introduit au Parlement continue de moisir dans les tiroirs de ses deux chambres, Maïck Lukadi note que cette situation est à la base du traitement indécent que ces activistes de la société civile subissent de la part de la police et d'autres services de l'État à travers le territoire national.

Pour le président de l'APVEC-ONGDH, la présence de cet arsenal juridique serait un grand atout pour le travail de ces activistes des droits de l'homme.

Page 2

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La SAS déterminée à porter Emmanuel Shadary à la tête de l'État



Présentation de l'équipe dirigeante de SAS,

Des centaines des compatriotes ont pris d'assaut, le 23 novembre, le salon Okapi de l'hôtel Venus, dans la commune de la Gombe, à l'occasion de la sortie officielle de la cellule de base Section actions Shadary (SAS). La cellule de base du candidat n°13 à l'élection du 23 décembre se dit prête à mobiliser en vue de faire élire massivement le dauphin du président Joseph Kabila lors des scrutins combinés attendus à la fin de cette année. Elle affirme avoir déjà arrêté des actions à mener, peaufiné les stratégies et disponibilisé les moyens pour ce résultat qu'elle veut à la hauteur de ses attentes.

Page 3

ÉDITORIAL

Restitution

Que la France d'Emmanuel Macron prépare la restitution aux Africains des œuvres d'art qu'elle leur a dérobées durant l'ère coloniale ne peut que réjouir les peuples qui verront revenir ainsi vers eux les témoins de leur histoire. Mais cette opération n'aura des effets positifs que si elle est menée avec méthode, précision, précaution car rien ne serait plus triste que de voir les pièces uniques conservées à Paris et ailleurs disparaître sans laisser de traces par le fait de trafiquants dont le seul but serait d'en tirer profit.

Prenons, pour illustrer ce propos, l'exemple du Congo, de notre Congo. Dans le moment présent, il n'est aucun lieu sur son territoire qui soit préparé, aménagé, organisé pour accueillir en toute sécurité les objets d'art qui vont lui être rendus. Vraie pour les archives nationales dont l'état est plus que préoccupant, cette situation l'est tout autant pour ces souvenirs du passé. Situation d'autant plus triste que des bâtiments ont été édifiés à grands frais ces dernières années, à Brazzaville notamment, pour installer des musées dignes de ce nom mais sans que leurs salles soient si peu que ce soit animées par des objets venus des temps anciens.

Il est vrai qu'il ne suffit pas de construire de tels lieux pour attirer le public mais qu'il faut aussi former les hommes et les femmes qui les animeront, les entretiendront, autrement dit les feront vivre ; mais deux exemples au moins prouvent que cela n'a rien d'impossible dès lors que la volonté est là : le premier est le merveilleux Musée kiébé-kiébé de Ngolodoua, le second est notre propre Musée Galerie Congo installé dans l'immeuble des Manguiers à Brazzaville.

Dans le moment même où la France, mais aussi l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, les Etats-Unis se préoccupent enfin de restituer à l'Afrique et aux Africains les témoignages de leur très riche passé rien n'est plus important, nous semble-t-il, que de conclure avec ces mêmes pays les accords qui permettront demain d'accueillir en toute sécurité et de mettre en valeur les objets, les documents, les traces diverses de son histoire.

Ayant parlé à maintes reprises de ces questions avec de nombreux experts nous sommes bien placés pour dire que toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour franchir ce pas décisif sur la voie de la reconstitution de notre passé.

Les Dépêches de Brazzaville

SOIXANTE-DIX ANS DE LA DUDH

Maïck Lukadi insiste sur le vote de la loi sur les défenseurs des droits de l'homme en RDC

Pour le président de l'APVEC-ONGDH, la présence de cet arsenal juridique serait un grand atout pour le travail de ces activistes des droits de l'homme.



Le président de l'APVEC-ONGDH, Maïck Lukadi/Le Courrier de Kin

Le président de l'ONG de défense des droits de l'homme Assistance aux vulnérables et enfants du Congo (APVEC), Maïck Lukadi, regrette le manque d'un texte juridique en faveur des activistes des droits de l'homme. Déplorant que le projet de loi introduit au Parlement moisisse dans les tiroirs de ses deux chambres, cet activiste des droits de l'homme note que cette situation est à la base du traitement indécemment que ces activistes de la société civile subissent de la part de la police et d'autres services de l'Etat à travers le territoire national.

Pour le président de l'APVEC-ONGDH, la célébration des soixante-dix ans de la Déclaration universelle des droits de l'homme DUDH constitue un moment solennel pour rappeler aux autorités congolaises que le travail des défenseurs des droits de l'homme (DDH) profite à tout le monde et que la mise en place de cet arsenal juridique faciliterait le travail dont les bénéficiaires, pour la nation, sont incalculables. « Il n'a pas de couleur car, dans ce travail, les défenseurs des droits de l'homme servent la nation et tout le monde, sans distinction de sexe, de religion, de race, de nationalité ni de couleur politique », a insisté Maïck Lukadi, dans cette en-

trevue qu'il a eue le 23 novembre avec la presse de Kinshasa, en vue de faire la restitution de sa mission menée à Kananga, dans le Kasai, et à Lubumbashi, dans le Katanga.

La mission a révélé beaucoup de choses

Précédemment, Maïck Lukadi avait réitéré cet appel en faveur du vote de la loi sur les DDH, le 21 septembre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la paix. Se référant, en effet, aux conséquences de la conférence de presse tenue la veille à Kananga par un des membres de l'ONGDH dont il assume la présidence, Paulin Kanundowa Mpolesha, Maïck Lukadi, pense que la loi portant protection des DDH en RDC valait vraiment son pesant d'or.

Le président de l'APVEC-ONGDH note que ce responsable à l'antenne de Kananga de cette association avait, au cours de cet échange avec la presse, dénoncé l'enrôlement des enfants mineurs dans les rangs des adeptes de la milice Kamuina Nsapu. Paulin Kanundowa Mpolesha a, dans ce sens, exhorté le gouvernement congolais à bien veiller au respect et la promotion des droits de l'enfant sur toute l'étendue de la République.

Mais Maïck Lukadi se dit révolté parce qu'après cette conférence de presse, le membre de son organisation a connu de graves déboires avec les services, jusqu'à disparaître de la circulation. « Peu après sa conférence de presse, il a été l'objet des menaces de mort et autres promesses de traitement cruels, inhumains et dégradants. C'est donc ce climat d'insécurité qui l'aurait poussé à entrer en clandestinité. Selon les dernières nouvelles, il serait venu à Kinshasa. Mais, depuis, toutes nos recherches ne nous ont encore donné rien de positif », a noté Maïck Lukadi dont cette action constitue également un S.O.S. Le président de l'APVEC-ONGDH regrette également que sa descente à Lubumbashi et le travail y effectué l'aient également exposé à des menaces par des appels anonymes.

Notant que le vote, par le Parlement congolais, de cette loi lui soumise ainsi que sa publication par le chef de l'Etat constitueraient un grand atout pour le travail des DDH, Maïck Lukadi rassure que tous les membres de l'APVEC-ONGDH et lui-même célèbrent les soixante-dix ans de la DUDH avec le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme. À l'en croire, ils sont déjà dans la méditation pour cette célébration, étant donné que la RDC est entrée dans un moment crucial et décisif de son histoire, avec les élections attendues fin décembre.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La SAS déterminée à porter Emmanuel Shadary à la tête de l'État

La cellule de base du candidat n° 13 à l'élection du 23 décembre se dit prête à mobiliser en vue de faire élire massivement le dauphin du président Joseph Kabila lors des scrutins combinés attendus à la fin de cette année. Elle affirme avoir déjà arrêté des actions à mener, peaufiné les stratégies et disponibilisé les moyens pour ce résultat qu'elle veut époustouflant.

Plusieurs centaines de Congolais, tous sexes et âges confondus, ont pris d'assaut, le 23 novembre, le Salon Okapi de l'hôtel Venus, dans la commune de la Gombe. C'était à l'occasion de la sortie officielle de la cellule de base Section actions Shadary (SAS).

Ce « baptême » était également une occasion pour les différentes composantes de cette structure et leurs membres, conduits par Ange-Marie Lotoko Liondo, d'affirmer leur détermination de porter leur candidat à la présidentielle, le numéro 13, à la tête de la RDC, à l'issue des élections combinés du 23 décembre 2018.

Le go pour la victoire est donné

Tout en remerciant le chef de l'État, Joseph Kabila, pour l'initiative de l'instauration de l'alternance au sommet de l'État et le choix d'Emmanuel Ramazani Shadary comme son dauphin, pour la poursuite de son programme de reconstruction du pays, la présidente de SAS, Ange-Marie Lotoko Liondo, a appelé à une mobilisation tous azimuts afin que ce rêve construit devienne une réalité. « Notre candidat sera le président de la République à l'issue des élections du 23 décembre 2018. Cela est irréfutable ! », a martelé la présidente de SAS.

En présentant l'équipe qui compose le comité de SAS, le Conseiller Ramazani Kabeya a admis que pour la SAS, la campagne électorale venait de commencer avec cette sortie officielle. Il a rassuré tous les membres de cette cellule de base



Une partie de la salle lors de la manifestation Adiac

que les actions étaient déjà arrêtées, les stratégies, mises en place alors que les moyens ont déjà été disponibilisés pour cette descente sur le terrain afin de porter leur candidat, Emmanuel Shadary, à la présidence de la République, pour poursuivre l'émergence du pays commencée par Joseph Kabila.

Le secrétaire général chargé de la mobilisation au sein du PPRD, Dunya Kilanga, parlant sur la mission confiée à cette cellule de base, a rappelé aux membres de SAS l'irréversibilité des élections du 23 décembre. Dans un mois, a-t-il dit, nous irons voter. Il n'y aura pas de report.

Et, pour lui, la mission qui incombe aux membres de SAS c'est de recruter, chacun, cinquante personnes pour soutenir le candidat dauphin du Raïs Kabila.

Un candidat made in RDC

Pour rassurer davantage ses « camarades », Dunya Kilanga a noté que le candidat n° 13 à la présidentielle était un « produit local ». Il n'a pas, a-t-il affirmé, été choisi en Suisse, ni aux Etats-Unis ni en Asie.

De l'avis du secrétaire général chargé de la mobilisation du parti présidentiel, le choix ou l'élection d'Emmanuel Ramazani Shadary à la présidence de la République serait une façon, pour les Congolais, d'encourager Joseph Kabila, pour avoir respecté la Constitution, en refusant de briguer un troisième mandat, comme le lui demandait sa base.

Une initiative saluée par Emmanuel Shadary

Au nom du candidat numéro 13, le secrétaire permanent adjoint du PPRD, le Pr Lukeng Kasongo, qui a également pris acte de la composition et de l'installation du co-

mité de SAS, a appelé les Congolais à voter massivement pour le candidat n° 13 à la présidentielle. « Il ne faut pas seulement le faire élire, il faut le faire bien élire », a-t-il conseillé, notant dans son parcours, Emmanuel Shadary a toujours réussi avec distinction ou grande distinction. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, il faut vous mobiliser et sensibiliser afin qu'au 23 décembre, nous puissions élire massivement le candidat de la continuité.

Le message envoyé par le candidat numéro 13 aux membres de SAS a été de les remercier pour cette initiative, qui devra permettre le recrutement des nouveaux membres et adhérents à la cause d'Emmanuel Shadary, ainsi que leur encouragement pour faire de la ville-province de Kinshasa et toutes les provinces du pays la section d'Emmanuel Ramazani Shadary.

Lucien Dianzenza

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Validation de la note de recadrage méthodologique et de la feuille de route

Les deux documents, qui sont importants dans la mise en œuvre du processus de la réforme de l'aménagement du territoire en RDC, viennent d'être adoptés du point de vue technique à l'issue d'un atelier de trois jours soit du 21 au 23 à Kin plaza.

L'objectif de cet atelier était d'obtenir la validation technique de la note de recadrage méthodologique ainsi que la feuille de route des processus d'élaboration des outils et instruments de l'aménagement du territoire prévus dans le cadre de la ré-

forme de ce secteur en RDC.

Il était donc question aux différents participants de passer en revue la proposition de la note de recadrage méthodologique et de la feuille de route des processus d'élaboration des outils et instruments d'aménagement

du territoire et procéder à leur validation.

Le directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville, Victor Tumba Tshikeya, qui a clôturé cet atelier au nom du ministre empêché a déclaré que l'étape franchie dans la validation de la note de recadrage méthodologique et de la feuille de route « nous amène à dire que le démarrage de la réforme de l'Aménagement du territoire tant attendue par le gouvernement par le truchement de notre ministère est effectif aujourd'hui ». C'est ainsi, poursuit-il, nous encourageons nos consultants d'aller de l'avant avec la même énergie et synergie en collaboration avec le ministère de l'Aménagement du territoire et Rénovation de la ville le Pnud, les ministères sectoriels, les PTF; la société civile et les parties prenantes pour l'atteinte des jalons 2018-2020. Pour rappel, l'organisation de

cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réforme de l'aménagement du territoire en partenariat avec le Pnud et le Fonds national Redd+ grâce au financement de la Norvège.

Près de cent-vingt intervenants et participants représentant des ministères, institutions et organismes ont pris part à cet atelier. Il s'agit notamment des experts des ministères nationaux et provinciaux ayant dans leurs attributions les matières à incidence sur les terres ; les délégués des partenaires techniques ; les experts de la Commission nationale de la réforme foncière. On noté aussi la participation des délégués des organisations et réseaux de la société civile nationale et provinciale travaillant sur la thématique foncière ou ayant incidence sur le foncier et les représentants des peuples autochtones.

B.L



Des participants à l'atelier de recadrage méthodologique

PRÉSIDENTIELLE

Le ticket Kamerhe-Tshisekedi fissure davantage l'opposition

Le leader de l'UNC, Vital Kamerhe, s'est engagé à travers un accord conclu le 23 novembre au Kenya, à soutenir la candidature de Félix Tshisekedi à la présidentielle du 23 décembre. Un désistement inattendu qui lui a valu les éloges de la part de ses partisans et ceux de l'UDPS qui, dans un communiqué conjoint, ont salué son sens d'humilité.

Une nouvelle coalition électorale vient de voir le jour au sein de l'opposition. Elle s'appelle Cap pour le changement né des concertations ayant eu lieu à Nairobi entre Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi. Ces deux leaders de l'opposition qui avaient déjà entamé à Bruxelles leurs pourparlers en prévision d'une plate-forme électorale censée brasser leur électorat les ont achevés le 23 novembre au Kenya à travers un accord engageant leurs partis politiques respectifs. Le point saillant dudit accord n'est autre que le désistement de Vital Kamerhe au profit de Félix Tshisekedi. Le leader de l'UNC s'est engagé à soutenir la candidature du président de l'UDPS à la prési-

dentielle du 23 décembre. Une attitude qui a valu à l'ex-speaker de la chambre basse des encouragements et des félicitations tant des militants de l'UDPS que de son propre parti comme en témoigne le communiqué conjoint signé par les deux partis au lendemain de l'accord de Nairobi.

« L'UDPS et l'UNC rendent un hommage appuyé au président Kamerhe pour son humilité traduite par son désistement en faveur du président Félix Tshisekedi afin de maximiser les chances de l'alternance », lit-on dans le communiqué signé par Jean Baudouin Mayo et Jean Marc Kabund respectivement secrétaire général de l'UNC et secrétaire général de l'UDPS. Après s'être retirés de l'accord de Genève ayant abouti au plébiscite de Martin Fayulu comme candidat commun de l'opposition en dénonçant notamment le mode désignation utilisé à cet effet (le vote), Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi pensent avoir trouvé la voie susceptible de les remettre politiquement en selle après ce qu'ils considèrent, après

le recul du temps, comme une erreur. La coalition « Cap pour le changement » entend ratisser large avec la prétention de bouleverser les rapports de force politiques sur l'échiquier politique congolais. Ici, l'optimisme est permis. Tout en refusant de boycotter les élections générales du 23 décembre 2018, l'UNC et l'UDPS appellent la population à la plus grande vigilance lors des opérations de vote. « Elle sera par sa vigilance la seule vraie gardienne du vrai résultat de vote », indiquent leurs secrétaires généraux. Toutefois, des voix s'élèvent déjà dans l'opinion pour réclamer une fusion entre les deux principales coalitions électorales de l'opposition, en l'occurrence le Cap pour le changement et Lamuka. La question n'est pas à l'ordre du jour et, apparemment, la tendance est d'aller aux élections chacune des composantes misant sur ses forces. Quand bien même le discours tenu par Félix Tshisekedi est celui d'apaisement lorsqu'il avance qu'il ne s'agit pas de s'attaquer à ses frères opposants membres de Lamuka, la vérité est

que le tandem Kamerhe-Tshisekedi entend se battre seul indépendamment de la multiplicité des coalitions au sein de l'opposition. « Je peux même m'avancer en disant que la victoire nous reviendra parce que nous formons la coalition la plus forte et la mieux ancrée sur le terrain », avait-il affirmé sur une récente intervention sur une chaîne périphérique captée à Kinshasa.

L'histoire retiendra que Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi auront fait front commun en perspective de la présidentielle de décembre. Cap sur le changement étant une fusion entre la deuxième et la troisième force politique de l'opposition, il y a lieu de prendre au sérieux cette coalition qui risque de faire tâche d'huile. Toutefois, Vital Kamerhe et Félix Tshisekedi ont déclaré garder leur main tendue pour une coalition plus large « à l'endroit de toutes les forces politiques et sociales acquises au changement ». En attendant, les jeux restent ouverts.

Alain Diasso

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les évêques invitent la population à opter pour un leadership nouveau

« Nous vous prévenons contre des beaux parleurs et des vendeurs d'illusion. Méfiez-vous surtout de ceux qui distribuent l'argent pour acheter vos voix », ont-ils recommandé aux électeurs dans un message publié le 23 novembre.

À un mois des élections, les évêques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó) sont montés au créneau le 23 novembre pour tirer la sonnette d'alarme sur le danger d'une parodie d'élection qui guette le pays au regard d'un certain nombre des faits qui ne permettent pas de croire en des scrutins crédibles. Dans un message diffusé à l'issue d'une assemblée extraordinaire destinée à « évaluer le processus électoral », les évêques ont fait le constat que, pour l'heure, aucune indication ne permet de croire à la crédibilité des élections. D'après eux, les conditions, quant à ce, ne sont pas encore réunies. Les lignes n'ont pas véritablement bougé quant à l'application de l'Accord de la Saint-Sylvestre, ont-ils constaté. De la répression des manifestations au manque d'accès équitable aux médias publics en passant par l'exil forcé de quelques opposants dont plusieurs continuent de croupir en prison, les évêques concluent qu'il y a encore beaucoup à faire. « Ce tableau permet-il d'aller aux élections sans que les résultats ne soient contestés ? », se sont-ils interrogés.

Quant au déroulement de la campagne électorale, ils ont relevé quelques abus. « Nous observons aussi que, contrairement aux dispositions légales, des agents de la territoriale et des administratifs, des ministres et des chefs de village sont contraints de battre campagne pour une seule tendance politique. Et les moyens de l'État sont réquisitionnés et mis à la disposition d'une seule plate-forme en politique. Ce qui consacre l'inégalité des chances, inadmissible dans une compétition démocratique », ont-ils dénoncé. Aussi appellent-ils la population à opter pour un leadership nouveau. « Nous vous prévenons contre des beaux parleurs et des vendeurs d'illusion. Méfiez-vous surtout de ceux qui distribuent l'argent pour acheter vos voix », ont-ils recommandé.

Concernant la machine à voter, les évêques de la Céncó réclament un consensus qui mettrait toutes les parties prenantes d'accord quant au recours de cette technologie pendant le vote. « Nous pensons qu'il est encore possible de trouver un consensus sur l'utilisation ou non de la machine à voter; estime l'abbé Nsholé. Si l'usage de cette machine s'avérait inéluctable, nous demandons à la Céni de rassurer le peuple congolais que la machine ne sera exclusivement utilisée que pour l'identification des candidats et l'impression des bulletins de vote, de procéder uniquement au comptage manuel des voix et d'afficher les procès-verbaux dans tous les bureaux de vote et de dépouillement le même jour, autrement elle jetterait le discrédit sur le résultat du scrutin », ont-ils indiqué.

A.D.



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
 Avenue des Douanes n°4
 Kinshasa, Gombe - RDC

INTERVIEW

Betty Kusuamina : « Notre objectif est de labelliser les cafés produits en RDC »

Betty Kusuamina est la CEO du Cabinet Stone & Associate dont l'expertise ont permis aux produits caféiers de la Fondation d'appui intégral pour la promotion agricole (Fapa ASBL) d'être primés le 23 octobre 2018 en recevant le « Gourmet or » et le « Gourmet argent ». La remise des prix est prévue à Kinshasa pour le 1er décembre prochain.

Le Courrier de Kinshasa : En quoi consiste l'activité du cabinet Stone & Associates dans la promotion des produits caféiers de la Fondation d'appui intégral pour la promotion agricole (Fapa ASBL) ?

Betty Kusuamina : L'activité du cabinet Stone & Associate consiste en une collaboration avec Fapa sur la base d'un contrat mandat spécial d'assistance en appel des ressources extérieures en vue de la mobilisation des ressources institutionnelles, bancaires et/ou non bancaires au profit des projets dans la filière café visant à une véritable renaissance des cafés congolais. Ainsi, pour Fapa et Stone & Associate la réussite de cette mission nous conduira vers nos objectifs ultimes qui consistent en la labellisation des cafés des différentes régions productrices de cafés en RD Congo pour leurs traçabilités à l'international par voie de certifications référentielles.

LCK : Le café Ntaga du Nord-Kivu et le café Lacus du Sud-Kivu ont respectivement obtenu deux médailles, en date du 23 octobre 2018 à Paris, à savoir le « Gourmet or » et le « Gourmet argent. Quelles sont les spécificités de ces deux marques ?

BK : Ces deux marques proposent des cafés arabica produits par des coopératives agricoles congolaises qui sont ensuite traités dans une usine de traitement et enfin dans une usine de torréfaction, tous implantés dans le pays et dont nous garantissons la traçabilité des cafés. Notre objectif est de valoriser les productions agricoles en générale, et celle des produits de la filière café en particulier pour une véritable régénération des producteurs d'excellence en RD Congo sur toute la chaîne de valeur.

LCK : Qu'est-ce qui leur a valu l'obtention de ces prix ?

BK : Le jury technique du concours AVPA est composé d'un groupe culturel et linguistique homogène. Dans sa pluralité, le jury regroupe en son sein des professionnels du café, du goût et des amateurs éclairés. Les principes généraux qui président à ce concours se résument comme suit :



Betty Kusuamina

Il n'existe pas un goût universel et il serait illusoire de parler d'un meilleur café du monde. Par contre, il existe des catégories homogènes de café et il est alors possible dans chaque catégorie de déterminer le ou les cafés qui expriment le mieux des qualités. Le café Ntaga a obtenu une médaille Gourmet or dans la catégorie « Puissant Aromatique acidulé » café au caractère puissant, aromatique et acidulé, tandis que le café Lacus a obtenu une médaille Gourmet d'argent dans la catégorie « Rond équilibré » café possédant tous ses éléments de saveurs et d'arôme.

LCK : Qui sont les créateurs de ces deux marques ?

BK : La Fondation d'appui intégral et de promotion agricole, Fapa en sigle, est une association sans but lucratif constituée en 2012 dont la mission principale est d'encadrer les différentes communautés paysannes et de vulgariser auprès des populations rurales les avantages d'une agriculture soignée ainsi que les méthodes plus simples de production. Cette mission contribue à améliorer les performances sur toute la chaîne de valeur agricole, celle de la filière café en particulier. Cette fondation est animée par un groupe de producteurs ayant une expérience avérée depuis les années 70 dans la culture caféière en RDC.

LCK : Comment est organisé cette filière et quelle pourrait être sa contribution dans l'économie congolaise ?

BK : Avant la fin du monopole que détenait l'ONC (Office national du café) depuis sa création en 1972, la production de café

en RDC s'élevait à environ 60 000 tonnes en 1976 et à plus 120 000 tonnes dans les années 1989. Malheureusement, les statistiques observées ces vingt dernières années accusent une baisse continue de la production tombée jusqu'à 32 329 tonnes en 2006, soit une perte de ±70%, Ceci constitue chaque année une perte de revenus d'environ 235 millions de US\$ pour l'économie congolaise. Les conflits armés récurrents, l'incidence de la trachéomycose, le délabrement très avancé des voies de communication et des infrastructures sont quelques exemples qui ont contribué à une baisse continue de la production et des

exportations principalement destinées aux marchés européen et américain. Pour ce qui est de la consommation domestique, ces dernières années, beaucoup de Congolais consomment du café au fur et à mesure qu'ils découvrent ses vertus intrinsèques. C'est ainsi qu'il y a eu une forte augmentation de café importé et notamment de cafés solubles qui sont consommés par beaucoup de Congolais, surtout à Kinshasa. Il provient essentiellement d'Afrique du Sud, de Belgique, d'Italie ou de France. Une partie de la consommation domestique concerne le café torréfié et moulu localement. En effet, la torréfaction, qui est une activité de transformation, se pratique presque partout en RDC, essentiellement de manière artisanale. Il existe un problème important de formation et d'encadrement des torréfacteurs artisanaux. On observe néanmoins une tendance croissante à la consommation locale ces dix dernières années.

LCK : Comment l'économie congolaise peut-elle bénéficier des opportunités offertes par cette filière ?

BK : il est estimé que la mise en œuvre de la stratégie nationale de relance de la filière café permettra de générer à terme un redressement de l'économie nationale d'environ 150 millions de dollars US annuellement. L'échéance de cette relance devra s'effectuer sur un plan quinquennal sur les objectifs quantifiés suivants : augmentation de la production annuelle au niveau de 70 000 tonnes ; augmentation des exportations annuelles au niveau de 60 000 T et consommation locale annuelle jusqu'à

10 000 T de café vert.

La stratégie de relance de la filière café en RDC couvre l'ensemble des composantes de la chaîne de valeur : la recherche, la vulgarisation, l'encadrement, la production, la transformation, l'usinage, la commercialisation interne, la torréfaction et l'exportation. Les bénéficiaires de la présente stratégie sont naturellement l'État, le secteur privé ainsi que tous les acteurs de cette chaîne de valeur, particulièrement les cultivateurs de café. Ainsi, la relance touchera directement ou indirectement environ 400 000 ménages agricoles soit environ 2.400.000 personnes vivant du café en milieu rural.

LCK : Quelles sont les difficultés que vous rencontrez et quelle est l'importance de ce prix pour la relance de la filière ?

BK : L'insuffisance d'encadrement des planteurs, l'enclavement de certaines zones de production de café, l'insécurité généralisée ou la faible taille des exploitations constituent autant de facteurs déterminants de cette chute de la production les structures de Fapa qui ont tourné à 10 % de sa capacité. Les exportations suivent presque fidèlement les évolutions de la production. Elles restent toutefois en sus influencées par les considérations de politique économique mondiale.

Les longues années d'expérience des membres constituant la Fapa dans le domaine de l'exportation du café vert ont permis de fournir des sources d'approvisionnement garanties à travers les meilleures plantations d'Arabica et de Robusta. Ainsi, aujourd'hui, Fapa travaille directement avec les coopératives agricoles, des particuliers de plantations d'arabica et de robusta bien choisies, en suivant de près toutes les étapes de la récolte, ainsi que leur transport jusqu'à l'usine de traitement afin d'offrir les meilleurs cafés. Notre objectif est de promouvoir et d'acheter du café vert 100% Congo, de l'exporter ainsi que de le transformer en plusieurs étapes, de la cerise à la tasse.

La qualité des cafés de Fapa est assurée par un travail d'accompagnement de nos coopératives paysannes qui est la source de la récolte jusqu'à la tasse du consommateur. Grâce aux prix remportés au concours AVPA 2018 et l'engouement des amateurs de cafés, La Fapa en association avec Stonnes&Associates négocient actuellement avec de nombreux potentiels acheteurs dans le marché domestique et également à l'international.

Patrick Ndongidi

BANQUE

Une ancienne de Harvard à la tête de la BGF I RDC

Marlène Ngoyi Mvidia, une RD-congolaise de 39 ans appartenant à la 358e promotion de cette prestigieuse université américaine (filiale : banque et finance), a pris officiellement la direction de la filiale de la banque panafricaine à l'issue du conseil d'administration du 5 novembre à Libreville au Gabon.

La filiale RD-congolaise de la BGF I Bank vient d'enregistrer d'importants changements au niveau de ses principaux animateurs. Les informations disponibles indiquent une accélération des événements après la démission de Francis Selemani,

Pascal Kinduelo et Victor Kasongo de leurs mandats d'administrateurs. Depuis mai dernier, la banque a envisagé la mise en œuvre rapide d'un nouveau plan stratégique pour arriver à « se réinventer ». Le groupe BGF I Holding détient 60 % du capital social de 25 millions de dollars américains USD et les 40 % restants appartenaient, jusque-là, à Gloria Mteyu, un membre de la famille présidentielle. Notre consœur Ecofin qui livre cette information confirme une cession de ces parts mais ne révèle pas l'identité des nouveaux actionnaires.

Une nouvelle équipe aux commandes

Parmi les faits majeurs, il y a naturellement le départ de Francis Selemani, l'ancien directeur général, qui a totalisé 9 ans aux commandes de la banque. Plusieurs événements malheureux ont marqué ses deux mandats, dont la dure campagne médiatique menée par un ancien directeur de la banque, Jean-Jacques Lumumba. Pour autant, rien n'indique, au stade actuel, que les scandales financiers à répétition ont finalement conduit au repositionnement de la banque sur l'échiquier financier RD-congolais. Dans son mot de circonstance reprise par

l'agence spécialisée Ecofin, Marlène Ngoyi Mvidia n'a pas hésité à en faire allusion subtilement : « C'est une tâche lourde qui consistera à faire oublier les années maudites qui ont vu le groupe perdre des parts de marché dans le plus vaste pays francophone d'Afrique ».

Officiellement, le conseil d'administration a chargé la nouvelle équipe dirigeante de mettre la BGF I en ordre de marche à travers l'accélération de sa transformation commerciale, humaine, organisationnelle et prévisionnelle. Pour y parvenir, Marlène Ngoyi travaillera avec une nouvelle équipe constituée de Benito Furume, le directeur général adjoint, Yvon

Douhore, le directeur de l'Audit interne, Eldine Raelle Kiminou, le directeur des risques, et Georges Meye, le directeur de la Conformité. L'autre décision forte du conseil d'administration est le vote à l'unanimité des onze nouveaux mandataires répartis de la manière suivante : un exécutif, sept non-exécutifs et trois indépendants. L'actuel président directeur général de BGF I Bank, Henry-Claude Oyima, a été nommé président du conseil d'administration pour impulser justement cette nouvelle dynamique et assurer une meilleure supervision des activités de la banque.

Laurent Essolomwa



REMORQUAGE ET AIDE AU CONSTAT GRATUITS



SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat et le remorquage de votre voiture sont gratuits.
Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58



SAHAM
Assurance

member of  Sanlam group

CONGO / DIPLOMATIE

Trois ambassadeurs font leurs adieux

Norma Borges du Venezuela, Kalzeube Neldingar Madjimta du Tchad, et Andrea Mazzella de l'Italie ont été reçus tour à tour en audience, le 23 novembre à Brazzaville, par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.



entre les deux pays ». « Ma mission était vraiment très aisée. Je quitte le Congo le cœur lourd mais avec beaucoup de satisfaction pour la mission accomplie », se réjouit-elle avant d'y mettre un bémol : « On n'est jamais satisfait du travail que l'on fait, c'est aux autres de l'apprécier, mais en ce qui me concerne, je sais que j'ai fait de mon mieux pour accomplir cette responsabilité et c'est grâce aux bonnes conditions que le président de la République et son gouvernement ont mis à notre disposition ». C'est sur une coupe teintée de gratitude pour l'hospitalité et de générosité que l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella, quitte la nation congolaise. « Nous avons développé une coopération à 360° dans le sens où depuis 2014, nous avons assisté à une réforme constitutionnelle, à la formation d'un

gouvernement avec un Premier ministre et différents gouvernements. Des moments difficiles du point de vue politique et économique. L'Italie a cherché à accompagner le Congo dans ce changement avec pour priorité, la préservation de la paix. Et aussi dans les difficultés économiques, chercher à soutenir la diversification de l'économie sur laquelle, je dois dire, il reste encore beaucoup à faire surtout pour le développement de l'agriculture et de la pêche. Vous avez d'énormes potentialités qui ne sont pas exploitées. De ce fait, le Congo est obligé d'importer des denrées alimentaires de l'étranger », a souligné le diplomate italien qui n'a pas caché sa satisfaction : « Je suis satisfait de ma mission. Evidemment on a toujours ce sentiment et l'ambition de faire plus mais si je regarde en arrière, je pars sans regret ».

Josiane Mambou Loukoula

La rencontre a porté sur la coopération bilatérale entre ces Etats et le Congo. Après cinq ans d'exercice, Norma Borges fait ses adieux sous le signe de l'espoir de voir aboutir certains projets entre le Venezuela et le Congo notamment dans le secteur des mines, des hydrocarbures, de l'agriculture, de la culture, de l'éducation et surtout de la culture. « Effectivement nous avons beaucoup travaillé dans pratiquement tous les domaines ici au Congo. Nous avons travaillé de sorte que la coopération entre les deux pays aille de l'avant. Nous avons beaucoup de projets. Je suis sûre et certaine que d'ici là ces projets seront signés », a affirmé l'ambassadeur du Venezuela au Congo, à sa sortie d'audience.

De service en terre congolaise depuis onze ans, Kalzeube Neldingar Madjimta, ambassadeur du Tchad au Congo a manifesté un sentiment de satisfaction pour les « bonnes relations qui ont existé et qui existent toujours

ENTREPRENEURIAT

La femme africaine championne du monde

Une étude du cabinet Roland Berger indique qu'une femme africaine sur quatre est entrepreneure. Toutefois de grandes disparités existent entre les régions.

L'étude « Femmes entrepreneures en Afrique : un chemin vers l'autonomisation ? » s'est déroulée dans les cinquante-quatre pays du continent. L'enquête dresse le portrait-robot de l'entrepreneuse africaine. En effet, 24 % des femmes africaines entreprennent : un record mondial. L'analyse a porté sur un panel de femmes âgées de 18 à 64 ans et des projets ayant au moins 42 mois d'ancienneté, 24 % des femmes du continent sont des entrepreneuses. Ce qui fait des Africaines les championnes du monde de la création d'entreprise. Elles arrivent en tête devant l'Amérique latine (17 %), l'Amérique du nord (12 %), l'Asie du sud-est/Pacifique (11 %) et le Moyen-Orient (9 %), l'Europe et l'Asie centrale de 6 % chacune. L'étude estime qu'entre 150 et 200 milliards de dollars de valeur ajoutée sont créés par les femmes africaines. Cette dynamique est portée par l'Afrique subsaharienne, mais avec des disparités régionales. Les pays anglophones et francophones (hors Afrique du nord) représentent le « hub »

de l'entrepreneuriat féminin en Afrique avec des taux respectifs de 27 % et 26 % de femmes entrepreneuses. Un taux qui chute à 8 % en Afrique du Nord, et les pays lusophones avec 22 % de femmes créatrices d'entreprises. L'étude note que le manque d'éducation et la maternité ne sont pas un frein; et plus un pays est riche, plus l'écart se creuse au niveau du taux d'entrepreneuriat chez les hommes et chez les femmes. Mais l'étude pointe deux paradoxes à savoir qu'il existe plus de femmes entrepreneuses dans les pays à faible taux d'alphabétisation. « L'entrepreneuriat devient une nécessité due au manque d'opportunités professionnelles », explique l'étude. Et les « Les facteurs intrinsèques comme le manque d'infrastructures, notamment dans les secteurs digitaux et bancaires, ont une influence limitée sur la décision des femmes de créer un business ». Par ailleurs, « la maternité n'est pas un frein à l'entrepreneuriat féminin. De manière presque inattendue, les femmes africaines entrepreneuses sont le plus souvent celles qui ont beaucoup d'enfants. Car elles doivent subvenir, non pas seulement à leurs besoins mais à ceux de toute leur famille », révèle l'étude.

Noël Ndong

SANTÉ

L'Onusida veut un accès universel au dépistage

Le programme commun des Nations unies pour le VIH/sida (Onusida) a souligné cette nécessité pour vaincre l'épidémie, à l'occasion de sa campagne lancée le 22 novembre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, prélude à la 30e journée mondiale de lutte contre le sida prévue pour le 1er décembre.

« Nous avons besoin d'un accès universel au dépistage du VIH, ce dépistage doit être aussi accessible qu'un test de grossesse », déclare le directeur général du Programme de l'ONU sur le VIH/sida, Michel Sidibé cité dans le dernier rapport de l'agence « Savoir, c'est pouvoir ». En 2017, à l'échelle mondiale, « 75% des personnes vivant avec le VIH » connaissaient leur statut, contre « 66% en 2015 », soit une amélioration sensible, selon le directeur général de l'Onusida.

« Mais nous sommes loin d'avoir gagné le combat : aujourd'hui on baisse la garde, ce qui risque de conduire à un rebond de l'épidémie », a averti Michel Sidibé à Abidjan, rappelant que l'objectif de l'Onusida était de vaincre l'épidémie d'ici 2030.

« Le dépistage est un point de départ mais le traitement et

la suppression de la charge virale sont indispensables pour vaincre l'épidémie », a-t-il précisé, déplorant que « la stigmatisation et la discrimination » des personnes séropositives « comptent encore parmi les principaux obstacles » à la prise en charge des malades. L'Afrique de l'Ouest et Centrale, et la zone Afrique du Nord Moyen-Orient sont les deux régions où la situation est la plus inquiétante. À peine la moitié (48%) des séropositifs connaissent leur statut sérologique en Afrique de l'Ouest et Centrale, et seulement 40% des séropositifs bénéficient d'un traitement antirétroviral (respectivement 50% et 29% pour l'Afrique du Nord Moyen-Orient).

Ainsi, en Afrique de l'Ouest et Centrale, près de 10 millions de personnes ne savent pas qu'elles sont séropositives, selon M. Sidibé.

L'insuffisance des financements nationaux, des systèmes de santé défaillants et des soins de santé payants, expliquent cette situation, outre la discrimination contre les personnes les plus touchées (les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les prostitués des deux sexes et les utilisateurs de drogue).

En Côte d'Ivoire, d'importants progrès ont été faits en trois ans,

grâce notamment à l'aide financière des Etats-Unis. Le nombre de malades sous traitement « a doublé » et le taux de couverture du dépistage a quadruplé pour atteindre les deux tiers de la population, selon le rapport.

« Le premier pilier de la lutte contre le sida, c'est le dépistage, surtout pour les populations clés » (à risque), mais « l'accès aux traitements » et « la stigmatisation » restent des « problèmes clés », a déclaré à l'AFP le docteur Camille Anoma, directeur de l'Espace Confiance, une clinique spécialisée d'Abidjan pour les populations LGBT.

« En Côte d'Ivoire, nous avons un problème de disponibilité du matériel de dépistage et des traitements antirétroviraux, il y a encore de gros efforts à faire, malgré les améliorations », selon le Dr Camille Anoma. Et « les autorités ivoiriennes doivent avoir le courage de tenir un discours clair contre la stigmatisation ».

Les ONG de lutte contre le sida Coalition Plus et Aides ont, de leur côté, fustigé dans un communiqué « l'échec patent de la communauté internationale à faire baisser la mor-

talité du sida » dans le monde, en raison notamment de la prise en charge insuffisante des maladies opportunistes liées au sida. En 2017, la tuberculose a tué 400 000 malades du sida dans le monde et la méningite cryptococcique 180 000, « alors qu'il existe des traitements efficaces », selon ces ONG.

« Toute personne infectée doit être soignée », « ce n'est qu'en reprenant les soins des maladies opportunistes qu'on arrivera à réduire de moitié le nombre de décès liés au VIH d'ici 2020 », a déclaré la présidente de Coalition Plus, Hakima Himmich.

« Pour faire chuter la mortalité du sida, il n'y a pas de mystère : il faut davantage de financements » de la communauté internationale, notamment des pays riches, a plaidé le président de Aides, Aurélien Beaucamp.

Quelque 37 millions de personnes étaient séropositives dans le monde en 2017 et parmi elles près de 22 millions sont sous traitement. Le sida a fait 940 000 morts l'an dernier, selon l'Onusida.

Nestor N'Gampoula et AFP

CEEAC

Les ministres de la Culture des pays membres en réunion à Brazzaville

La première réunion des ministres de la Culture des pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) va avoir lieu du 27 au 30 novembre à Brazzaville.

La réunion va se tenir sur le thème « Le rôle de la culture et des industries culturelles et créatives dans le développement des pays de la CEEAC à travers la mise en œuvre de la stratégie sous-régionale de développement de promotion de la culture ». En prélude à ces retrouvailles, le comité d'organisation a réuni la presse locale pour débattre des questions communicationnelles et logistiques.

Notons aussi que Brazzaville a abrité du 21 au 23 novembre un atelier régional sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire pour le développement durable en Afrique centrale. Cet atelier visait, entre autres, à renforcer l'identification, la préservation, la promotion et l'accès au riche patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique, des pays de la région d'Afrique centrale, pour le développement durable. Les premières délégations vont fouler le sol congolais le 26 novembre.

Bruno Okokana



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**1 ROUTEUR ACHETÉ
= JUSQU'À 40GB
D'INTERNET OFFERTS**

60.000 FCFA



35.000 FCFA



CHINE/AFRIQUE

Échanges sur la mise en œuvre des initiatives majeures annoncées par Xi Jinping

Le Bureau économique et commercial de l'ambassade de Chine a organisé, le 22 novembre à Brazzaville, une réception pour édifier l'opinion congolaise sur les conclusions de la 7^e Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA) tenue en septembre dernier à Beijing.



Yang Peipe délivrant son message/ crédit photo Adiac

Prenant la parole à cette occasion, la conseillère économique et commerciale à l'ambassade de Chine, Yang Peipe, a tout d'abord souligné l'importance de la consolidation et du renforcement des relations sino-africaines. Les deux parties ont, selon elle, « manifesté leur intention à renforcer le dialogue, l'amitié traditionnelle et la coopération, en travaillant ensemble pour une communauté Chine-Afrique plus forte avec un avenir partagé dans le cadre des « huit initiatives majeures ».

Ces initiatives majeures avec l'Afrique, a-t-elle ajouté, ont imprimé une nouvelle direction pour le renforcement du partenariat entre la Chine et

l'Afrique. « En lançant les huit initiatives majeures avec l'Afrique et son programme national de développement 2018-2022, nous accordons une attention particulière dans les domaines suivants : la formation professionnelle, l'agriculture, la santé et l'investissement ».

« La coopération a besoin des efforts des deux parties. Nous souhaitons vivement que nos collaborateurs nous proposent des projets avec une étude de faisabilité et des informations précises. Nous n'épargnerons pas nos efforts pour accompagner le Congo

à diversifier son économie », a-t-elle assuré.

Rappelons que lors du sommet de Beijing et de la 7^e Conférence ministérielle du Forum sur la Coopération sino-africaine (FCSA), le président Xi Jinping avait annoncé la mise en place de huit initiatives majeures avec les pays africains dans les trois prochaines années et après.

Ces initiatives devraient couvrir plusieurs domaines à savoir la connectivité des infrastructures; la promotion industrielle; la facilitation du commerce; le développement écologique; le

renforcement des capacités; la santé; les échanges humains et culturels ainsi que la paix et la sécurité.

En ce qui concerne la connectivité des infrastructures, la Chine devrait mettre en place un programme conjointement avec l'Union africaine (UA) afin de renforcer la coopération entre les entreprises sino-africaines dans le secteur des infrastructures. Pour promouvoir les industries du continent, l'Empire du Milieu devrait élaborer cinquante programmes d'assistance agricole et organiser une exposition économique et commerciale accueillant plusieurs entreprises chinoises et africaines.

En plus, pour faciliter le commerce entre les deux parties, la Chine devrait augmenter ses importations de produits provenant des pays africains, surtout ceux non liés aux matières premières. Près de cinquante projets d'assistance au développement écologique et à la protection de l'écologie et de l'environnement devraient également être entrepris en faveur des pays du continent.

Par ailleurs, afin de renforcer son capital humain, cinquante mille bourses gouvernementales en faveur de l'Afrique seront offertes par la Chine qui envisage former mille cadres africains de haut-niveau, et parrainer des ateliers de formations et des séminaires à l'intention de cinquante mille autres Africains.

Le secteur sanitaire, quant à lui, devrait impliquer le renforcement de cinquante programmes d'aide médicale et de santé pour les pays du continent, tandis qu'un institut des études africaines sera établi pour renforcer les échanges Chine-Afrique sur la civilisation.

Enfin, la Chine a également annoncé la mise en place de cinquante programmes d'assistance à la sécurité ainsi que l'établissement d'un fonds de paix et de sécurité Chine-Afrique.

Notons que près de 147 millions de dollars devraient également être débloqués pour fournir une aide humanitaire d'urgence aux pays africains touchés par des catastrophes naturelles.

Yvette Reine Nzaba

LE PROGRAMME INFRASTRUCTURE QUALITÉ DE L'AFRIQUE CENTRALE (PIQAC)

Les résultats de la phase pilote jugés satisfaisants

Le comité de pilotage national, clôturant des activités de la première phase du Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (PIQAC), s'est félicité de quelques réalisations obtenues en matière d'infrastructure qualité dans la région Afrique centrale.

Dans la composante 2, relative au renforcement des institutions de l'infrastructure qualité, deux projets de loi sur la normalisation pour la République Centrafricaine et la République démocratique du Congo ont été élaborés. À cela, s'ajoutent les projets de textes d'application de la loi sur la normalisation en République du Congo et le document de stratégie pour l'harmonisation de la normalisation dans la sous-région Afrique centrale.

Dix-sept consultants formés dans le domaine de la Sécurité sanitaire des denrées alimentaires (SSDA), dix-huit entreprises accompagnées dans la mise en place de leur système de management de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et Bonnes Pratiques d'Hygiène (SMSDA/BPH); six entreprises certifiées selon la norme ISO 22.000 relative à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires; 47 laboratoires diagnostiqués par rapport à la norme ISO 17.025; 241 équipements de laboratoire d'une valeur de 795.545.241 euros ont été commandés et livrés à onze laboratoires de la sous-région Afrique Centrale. Notons que deux laboratoires sont en voie d'accréditation selon la norme ISO 17.025. Une politique qualité a été développée au niveau régional.

Huit documents majeurs ont été produits dans le cadre de l'élaboration d'un référentiel pour la création d'un prix qualité régional avec l'appui d'un expert international de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi).

Pour pallier la méconnaissance des consommateurs de leurs droits ainsi que le manque de dissémination de la culture qualité, de son importance et de ses principes dans la Région, le PIQAC a organisé des ateliers de sensibilisation, en partenariat avec des acteurs de la société civile, notamment les associations de défense des droits des consommateurs et le patronat. Huit cent quarante-neuf personnes ont été concernées.



« On a encore du chemin à faire. Il nous faut un autre programme sur l'infrastructure qualité. Les pays de l'Afrique de l'Ouest sont à leur 4^e phase et n'en ont pas terminé parce qu'ils ont compris que c'est un grand travail », a indiqué, monsieur Olivier Didime Tchoumi, conseiller technique principal du PIQAC.

Les résultats obtenus en République du Congo

Au regard des objectifs assignés au PIQAC et des attentes des différents bénéficiaires et parties prenantes de ce programme, les résultats suivants ont été obtenus au Congo : il s'agit, entre autres, de la certification selon la norme ISO 22.000 de deux sociétés productrices d'eau, Bayo et Globaline, un appui en matériel et équipement du laboratoire central de La Congolaise Des Eaux en vue de son accréditation selon la norme ISO 17025. Dans ce cadre, ce laboratoire a reçu du PIQAC un don en matériel et équipements complémentaires d'une valeur d'environ 77.000.000 FCFA.

« En dépit de ces résultats encourageants, beaucoup reste à faire à savoir la déclinaison de la politique qualité régionale en politique qualité nationale, l'opérationnalisation de l'organe sous-régional d'harmonisation des normes, la formation et sensibilisation des parties prenantes bénéficiaires au prix qualité régional », a déclaré Jean Jacques Ngoko Mouyabi, directeur de

l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité, représentant le directeur de cabinet du ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, à l'ouverture de la réunion dudit comité.

Un PIQAC II attendu

Au regard d'énormes défis à relever en matière de normalisation, de métrologie et d'évaluation de la conformité des produits (farine, ciment, eau...), consommés en Afrique centrale, une deuxième phase du PIQAC est attendue.

« L'infrastructure qualité est importante pour nos pays parce que c'est la base de tout projet de développement. Si un pays ignore ce qu'on appelle normalisation, cela suppose qu'il consomme n'importe quoi. Pour faire un test ou une analyse sur un produit, on se réfère à un règlement technique donc à une norme », a indiqué le conseiller technique principal du PIQAC, Olivier Didime Tchoumi, lors du comité de pilotage national clôturant les activités de la phase pilote dudit programme, tenu le 21 novembre à Brazzaville.

Notons qu'en dehors du Cameroun qui a déjà un certain nombre de dispositifs mis en place en la matière, les autres pays de la sous-région ont encore du chemin à faire. « Un PIQAC 2 est important car, plusieurs pays n'ont pas encore leur organisation de la normalisation. On ne peut pas en une seule phase atteindre la finalité qui n'est autre que garantir la sécurité des consommateurs », a souligné le conseiller technique principal.

Lancé en décembre 2015, le PIQAC fait partie de la composante 2 du Programme d'appui au commerce et à l'intégration économique du 10^e Fonds européen de développement.

Il vise à soutenir les pays de l'Afrique centrale à mettre en œuvre une infrastructure qualité opérationnelle dans des secteurs prioritaires de la sous-région. Exécuté par l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel, le PIQAC est un programme cadre avec un budget de 5,8 millions euros. Il couvre les six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique ainsi que deux pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale à savoir la République démocratique du Congo et le Sao Tomé-et-Principe.

SECTEUR PÉTROLIER

La Congolaise de raffinage se dote d'un nouveau siège

Erigé à Mongo-Mpoukou, cinquième arrondissement de Pointe-Noire, le siège de la Congolaise de raffinage (Coraf) a été inauguré le 23 novembre. L'édifice de deux niveaux compte soixante-seize bureaux, une salle polyvalente d'une capacité de trois cents places, ainsi que d'autres commodités.

Le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, a procédé à la mise en service de l'ouvrage, en présence de ses collègues en charge des Zones économiques spéciales, Gilbert Mokoki, des Finances et du Budget, Calixte Nganongo.

Les autorités départementales et les notabilités ont également pris part à la cérémonie d'inauguration de cet édifice dont les travaux ont duré environ trois ans.

Hormis le bâtiment principal, le siège de la Coraf possède d'autres compartiments notamment, un réfectoire et une cuisine. Présentant l'ouvrage, le directeur de l'usine de la Coraf, Patrice Koffi Yao, a signifié que ce nouveau cadre devrait permettre aux agents d'accroître l'efficacité dans le travail avant d'inviter ces derniers à en faire bon usage.

La Coraf est une filiale de la Société nationale des pétroles



Une vue du nouveau siège de la Coraf

du Congo (SNPC). Son objet est de raffiner le pétrole brut en produits pétroliers destinés au marché national. Dotée d'un capital social de cent milliards de francs CFA, détenue à 100% par la SNPC, elle a été inaugurée en 1982 et emploie actuellement 276 agents permanents (228 hommes et 48 femmes).

« Grâce à la Coraf, le Congo disposait désormais d'un outil pouvant assurer son indépendance énergétique. Notre Coraf, tant décriée et combattue, a surmonté de nombreux obstacles grâce à la volonté du président de la République Denis Sassou N'Guesso », a in-

diqué le directeur général de la SNPC et administrateur général de la Coraf, Maixent Raoul Ominga.

Selon lui, la politique de construction des infrastructures routières et le programme de municipalisation accélérée initiés par le gouvernement ont conduit à l'accroissement des besoins du pays en produits pétroliers, dépassant ainsi les capacités de production de la Coraf.

« D'où, a-t-il précisé, la nécessité de réaliser dans le cadre du plan de performance la première phase d'extension

de la raffinerie avec la mise en service du système numérique de conduite décentralisée et la mise en exploitation de nouvelles unités de production ».

L'administrateur de la Coraf a fait savoir que le renforcement des capacités de cette société était une nécessité. « Notre engagement est non seulement de maintenir les bonnes performances en matière de sécurité, de fiabilité technique mais aussi d'augmenter la capacité de traitement du pétrole brut d'ici à 2023 », a-t-il renchéri.

La Coraf demeure un outil stra-

tégique des pouvoirs publics en matière de fourniture des produits pétroliers. Elle vient de réussir un challenge, à savoir le contrat de performance arrivé à terme le 30 juin 2018, malgré la volatilité de la conjoncture pétrolière.

« Nous sommes en pleine négociation. Il y avait un contrat de performance, la Coraf a tenu ses promesses. Mais, nous devons encore aller beaucoup plus loin de façon à réaliser l'extension de la Coraf pour lui permettre de répondre aux besoins nationaux », a dit le ministre, Jean-Marc Thystère Tchicaya.

La capacité de production actuelle de la Coraf est de 1,2 million de tonnes de pétrole par an. L'augmentation de la production de cette structure industrielle permettrait de mettre un terme à la rareté des produits pétroliers au Congo.

La cérémonie d'inauguration du siège de la Coraf a été précédée par un rituel traditionnel des dignitaires du royaume de Ma Loango. Un certain nombre d'agents de la compagnie ont été décorés pour leur engouement au travail dans les ordres national du mérite et du dévouement congolais, de la médaille d'or, de la médaille d'argent et de la médaille de bronze.

Christian Brice Elion

MUSIQUE

« Slamourail », le nouveau concept de Mariusca Moukengue

Le premier maxi single fait par une slameuse congolaise est disponible, depuis le 10 novembre, sur toutes les plates-formes de téléchargement légal. Les supports CD sont attendus d'ici la fin de l'année 2018 et vidéo, un peu plus tard en 2019.

Slamourail, Espoir, Slamotoema et Société familiale sont les quatre titres qui constituent le maxi single de l'artiste slameuse Mariusca Moukengue. Pour mener à bien la promotion de cet opus, la slameuse congolaise est en train de préparer un « Slamourail Africa Tour » dans plusieurs pays d'Afrique. La République du Cameroun est le premier pays qu'elle a choisi, le voyage étant prévu en décembre.

Pourquoi Slamourail ? Ce mot qui se familiarise à Samourail (qui sont des guerriers japonais) est subdivisé par l'artiste en trois mots, à savoir Slam-amour et rail, ce qui veut tout simplement dire « l'amour du slam sur les rails ». Mariusca Moukengue a voulu, à travers ce maxi single, parler de l'univers des slameurs, notamment comment les slameurs utilisent leurs mots comme étant

une arme pour lutter contre les maux. Bref, « Slamourail », c'est le slameur en tant que guerrier qui utilise des mots pour lutter contre des maux. « Slamourail », c'est aussi remettre l'amour de la poésie sur les rails afin de reconquérir le public parce qu'aujourd'hui, ce qui fait que la poésie revienne en actualité, c'est le slam. La poésie classique étant dans les livres.

Le maxi single « Slamourail » est riche en contenu. Le premier titre qui porte le nom éponyme parle du soldat qui se sert des mots pour parler de la société, de son environnement, de son vécu, de son quotidien pour essayer de mettre les gens face à leur miroir, d'arrêter de s'entretuer pour n'utiliser que la parole comme moyen d'expression et de résolution pacifique des conflits. Le deuxième titre « Slam Motema », c'est le Slam pour le cœur, le slam de l'amour. C'est un texte qui parle d'une histoire d'amour. Et le troisième titre « Espoir » décrit les caractéristiques de l'espoir. L'artiste essaie de faire comprendre aux gens que s'il y a une chose qu'il ne faut jamais perdre dans la vie, c'est l'espoir, parce que l'espoir est ce qui reste lorsqu'on a tout



perdu. Et enfin, dans le titre « Société familiale », Mariusca Moukengue met en lumière des maux qui aujourd'hui divisent les familles africaines surtout comme la pédophilie, l'inceste, l'argent, les décès. Car la société se construit sur la base de la famille qui est le premier lieu d'éducation de l'enfant.

Un maxi single assez ouvert à plusieurs sensibilités

La spécificité de ce maxi

single, c'est que l'artiste est allée dans une logique de casser tous les préjugés sur le slam. En effet, très souvent quand on entend le slam, on se dit que c'est une guitare, un piano et un slameur en train de déclamer. Mariusca Moukengue a voulu dans ce maxi single révolutionner les choses, parce que musicalement ce sont des rythmes assez dansant. Il n'y a pas trop de sonorités africaines. La slameuse congolaise a voulu faire la différence avec

ses deux précédents singles « Instant solidaire » en 2017 et « Beauté africaine » en 2018. La plupart des musiques qui figurent dans ce maxi single sont des musiques assez pop, assez actuelles et assez urbaines. C'est une musique que l'on peut écouter partout, que ce soit dans son bureau pour se détendre, dans sa maison, ou dans un bar. C'est un maxi single qui est assez ouvert à plusieurs sensibilités, il est chanté en français, lingala, kituba, sango (de la Centrafrique).

Le maxi single « Slamourail » qui ne respecte pas forcément les critères du slam classique a connu quelques featuring, notamment la chanson « Slamotoema » où Mariusca a bénéficié de l'apport d'une chanteuse de la République Centrafricaine, Angèle, ainsi qu'un chanteur congolo-centrafricain, Steve-Mav. Si Mariusca Moukengue a passé un mois en Belgique pour l'enregistrement de cet opus au studio SteveMav production, cependant sa préparation lui a pris pratiquement une année et demie. Ce maxi single coûte 3,88 euros pour le téléchargement de toutes les chansons, alors que l'unité est 99 centimes.

Bruno Okokana



Samu na ngue!

**Nous investissons
pour un meilleur réseau**

Toujours N°1 en qualité réseau voix et internet
everywhere you go

mtncongo.net

Certifié par l'ARPC
et ROHDE & SCHWARZ



EDUCATION

Des élèves découvrent les métiers de banque

Les lycéens de la terminale ont le bonheur, le 23 novembre à Brazzaville, d'échanger avec le personnel de UBA (United Bank for Africa) sur les différents métiers, le parcours scolaire à suivre, les avantages du banquier. La fondation UBA, à l'origine de l'activité, veut susciter des vocations auprès des adolescents.

La journée d'apprentissage dénommée « Each one Teach one », autrement dit, « Chacun enseigne à l'autre » est la première manifestation du genre organisée par la fondation UBA. Trois établissements de Brazzaville ont été sélectionnés pour cette édition, à savoir les écoles "Delta Le Bambino", Anne-Marie Javouhey et le Lycée de la Révolution.

Le but de la journée portes ouvertes est de permettre un échange direct entre les professionnels de son institution bancaire et les futurs bacheliers, explique un des intervenants, Bob Carden



La photo de famille

Bouba, le responsable innovation et technologie à UBA. D'où la réception puis les échanges qui se sont déroulés dans l'enceinte de l'une des agences de UBA, à City center. « Être banquier est un métier noble », a-t-il renchéri. D'ajouter, « nous voulons susciter en vous la vocation pour ce métier ». Il existe pour autant plusieurs

fonctions dans la chaîne du métier : de la caisse au poste de chef d'agence, en passant par les postes de relation commerciale, agent marketing, le chargé de clientèle, conseiller économique, la gestion, analyste crédit, contrôleur de gestion, conseiller juridique, chargé d'audit. Les opportunités sont partout et tous les

métiers cités se valent, rassure une autre intervenante. Le métier de banquier est attaché à un certain nombre de valeurs que souhaite partager Fallone Ndegue. L'actuelle cheffe d'agence UBA Poto-Poto a intégré la banque depuis l'âge de 21 ans, et depuis, elle a su s'adapter aux valeurs de base. « La qualité d'un ban-

quier impose d'être intègre, crédible mais surtout d'être discret. Parce que nous sommes appelés à gérer les comptes des particuliers ainsi que des entreprises », conseille cette intervenante. Mieux, les élèves ont aimé ce moment de partage d'expériences comme en témoigne Florence Flora Noumazalay qui va passer le bac BG cette année à Anne-Marie Javouhey. Tout comme son camarade Patrick Loukakou qui est en terminale D à l'école "Delta Le Bambino", Florence Flora s'est dit touchée par le côté « intégrité et discrétion » du métier de la banque. Car, « de nos jours, de plus en plus de jeunes ne font pas attention à ces valeurs », estime cette adolescente.

Si celle-ci hésite entre le métier de banquier et celui d'agriculteur, Patrick est convaincu des avantages que procure le travail dans une banque. Après son bac, il compte faire des études en informatique de gestion pour espérer un jour intégrer une institution bancaire.

Fiacre Kombo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Brazzaville abrite deux événements du Cames

Des experts des pays membres et organisations partenaires du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), enseignants chercheurs et chercheurs sont réunis à l'occasion du 33^e colloque du Programme de reconnaissance et d'équivalence des diplômes (PRED), couplé au 12^e atelier de sensibilisation en Assurance qualité (AQ).

Initialement prévus au Burkina Faso, le 33^e colloque du PRED du Cames et le 12^e atelier de sensibilisation en AQ se tiennent du 23 au 28 novembre dans la capitale congolaise, pour des contraintes budgétaires. En effet, la première activité vise le renforcement des capacités des participants en assurance qualité et la seconde concerne l'évaluation des offres de formation des établissements d'enseignement supérieur en vue

d'une reconnaissance et équivalence des diplômes par le Cames. Ainsi, l'on note la présentation de 190 dossiers par les établissements privés relevant du Burkina Faso, du Cameroun, du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Mali, Niger, du Sénégal et du Togo. Le secrétaire général du Cames, Bertrand Mbatchi, a rappelé les différentes étapes ayant conduit à l'organisation de ces assises. Il a, par exemple cité, l'élaboration

des référentiels qualité d'évaluation des formations, qualité de programmes de recherche ou référentiel d'évaluation institutionnelle ainsi qu'un guide dédié à l'auto-évaluation ou à l'évaluation externe. Le Gabonais a aussi évoqué les guides respectifs de mise en place de cellules institutionnelles d'assurance qualité et de création d'une agence nationale d'assurance qualité.

« (...) Pour poursuivre cette œuvre exaltante s'intégrant dans sa mission d'agence d'assurance qualité et d'accréditation, il revient désormais aux différents pays membres, pour en tirer le meilleur dividende, d'oser et de franchir le pas pour améliorer, transformer avec

notre accompagnement, l'environnement de l'enseignement supérieur pour en accroître de manière palpable son attractivité, sa visibilité, sa performance et sa compétitivité », a indiqué le Pr Bertrand Mbatchi, se félicitant de l'engagement d'adhésion à l'assurance qualité sous forme de déclaration des ministres du Cames adoptée lors de la célébration des 50 ans de cette institution, célébrée cette année au Burkina Faso.

Le Congo bientôt doté d'une agence nationale d'assurance qualité

Il a, par ailleurs, encouragé les autorités congolaises qui se sont engagées pour se doter d'une agence nationale d'assurance qualité pouvant servir de modèle et de facteur de cristallisation d'émulation de cette problématique au Congo, en Afrique centrale, voire ailleurs.

Présidant les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, a rappelé que le Congo avait déjà abrité par le passé différents programmes du Cames tels les conseils consultatifs interafricains et les concours d'agrégation. Selon lui, les établissements d'enseignement supérieur de l'espace Cames font face à de nouveaux enjeux tels que l'économie du savoir, l'entrepreneuriat, l'expansion démographique, la pertinence des offres de formation, la réalisation de l'adéquation

formation-emploi, les besoins de la société. Ainsi, ils se sont engagés, depuis quelques années, sur la voie de la modernisation à travers la mise en œuvre du système Licence-Master-Doctorat (LMD). « Parmi les exigences du système LMD, il y a la qualité. Le gouvernement du Congo, à travers le ministère de l'Enseignement supérieur, est prêt à mettre en place une agence nationale d'assurance qualité. D'ailleurs, pour votre gouverne, une équipe se rendra courant décembre 2018 à Dakar pour une mission d'échanges d'expériences en vue de son opérationnalisation », a-t-il annoncé, sollicitant l'accompagnement du Cames dans la concrétisation de cette ambition.

Le ministre a également exhorté les participants à capitaliser les notions acquises au cours de cet atelier de partage scientifique et d'en faire la restitution à leurs collègues. Car le Cames a, a-t-il poursuivi, besoin, des établissements d'enseignement supérieur compétitifs sur le plan international.

Notons que dans le but de permettre aux établissements privés à se mettre aux normes et standards internationaux, le gouvernement congolais a augmenté le nombre d'agrément définitifs, passant ainsi de deux à quinze. Ces établissements pourront probablement, dans les années à venir, frapper à la porte de l'accréditation pour le label Cames.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants

RECONSTRUCTION DU POOL

Les musulmans du Congo soutiennent la première édition du Téléthon

L'Association Hope Congo que dirige Gildas Mayela peut désormais compter sur l'apport du Conseil supérieur islamique du Congo (CSIC) pour la réalisation de la collecte de fonds qu'elle a lancée pour réhabiliter des infrastructures scolaires dans le département du Pool.

Le président du CSIC, El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, qui a échangé le 24 novembre avec une délégation de Hope Congo, en présence des imams et responsables des mosquées de Brazzaville, a appelé les fidèles de l'islam, se trouvant en terre congolaise, à contribuer à l'opération « Une pièce de 100 Frs suffira ». Une occasion offerte aux Congolais et toute personne de bonne volonté de prouver leur solidarité en venant en aide au secteur de l'enseignement considérablement affecté par des conflits armés à répétition. « Pour nous, c'est déjà important, c'est une initiative que nous apprécions positivement parce que nous ne nous adressons pas à un individu, nous ne soutenons pas un mouvement quelque part. Les musulmans, dans leur comportement habituel, sont pour la solidarité, l'entraide entre les peuples et Dieu nous a donné la mission de toujours apporter notre aide là où le peuple souffre », a indiqué El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka.

Ainsi pour atteindre tous les musulmans, le président du CSIC a sollicité l'installation des urnes dans chaque



mosquée. « Au niveau national, l'appel est lancé dans tous les départements, où les musulmans doivent s'organiser pour apporter leur contribution. L'opération est intitulée : Une pièce de 100 Frs suffira, mais chez nous nous pouvons trouver plus. Cela fait partie de nos missions en tant que religion dans le sens où les frères, sœurs et enfants du Pool ont souffert, l'Etat seul ne peut pas. En notre qualité de société civile, nous apportons notre soutien. Le peu que nous pouvons rassembler permettra d'acheter même une tôle », a conclu El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka

Souignons que la première édition

Un musulman apportant sa contribution //Adiac du Téléthon dédié au département du Pool, lancée le 13 novembre dernier, se clôtura à la fin de cette année. Le but est de permettre aux élèves, des écoles de Voula, dans le district de Kinkala, Moubouanissa à Bissinza dans le district de Goma Tsé-tsé, de Linzolo, Siassia et Nkoyi Mabaya, de retrouver les bonnes conditions d'apprentissage. Ainsi, les initiateurs ont mis à la disposition du public les numéros suivants : RIB UBA 30016-06902-90200206274-94 ; 14-28 pour les abonnés MTN ; 05 347 44 09 pour Airtel Money. Il est également prévu la pose des urnes dans les supermarchés et les pharmacies.

Parfait Wilfried Douniama

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

« Avenir Nepad Congo » lance une campagne de sensibilisation

Dans le cadre de la célébration, le 25 novembre, de la Journée internationale de l'élimination des violences faites aux femmes, l'ONG « Avenir Nepad » a animé, le 23 novembre à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle elle a annoncé sa descente dans l'hinterland pour sensibiliser la population à la question.

La campagne de sensibilisation prévue pour seize jours est placée sur le thème : « Ne laisser personne pour compte : Mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ». Elle se déroulera successivement à Brazzaville, Dolisie dans le Niari, Nkayi et Madingou dans la Bouenza, Ouessou dans la Sangha et Owando dans le département de la Cuvette.

Cette campagne a pour objectifs de conscientiser et de sensibiliser la population à ce fléau ; de susciter la mobilisation de toutes les couches sociales afin de lutter contre ce phénomène ; de prévenir les violences fondées sur le genre et de mettre fin aux discriminations faites à l'égard des femmes. Plusieurs activités seront organisées tout au long de cette opération. Dans la ville capitale, hormis les focus qui seront animés, Avenir Nepad prévoit des émissions radiophoniques et tribunes télé-

sées pour mieux amplifier la lutte contre les violences faites à l'égard des femmes.

À l'hinterland, par contre, l'ONG animera des réunions et/ou rassemblements publics pour sensibiliser aux droits de la femme ainsi qu'aux violences que subissent les femmes et filles au quotidien. « Les violences faites aux femmes sont multiples. Elles touchent les femmes de tous âges, peuvent avoir lieu dans divers contextes et prennent de nombreuses formes parmi lesquelles, les violences physiques, sexuelle, verbale ou psychologique, mais aussi l'abus économique et l'exploitation. Une femme sur trois dans le monde a été battue, contrainte d'avoir les rapports sexuels non consentis ou maltraitée », a précisé le chargé des programmes de cette association, Ornael Mikhael Djembo, principal orateur de cette conférence de presse. Il s'agit aussi des mariages précoces et imposés, des mariages des filles violées et les mariages forcés à titre de dédommagement, a-t-il ajouté.

En rappel, Avenir Nepad Congo est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, à caractère scientifique et apolitique, œuvrant dans l'appui au développement communautaire.

Firmin Oyé

COOPÉRATION

Le Congo mise sur l'expertise française pour la recherche océanographique

À la demande du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, un expert français en océanographie, André Antoine Fantana, séjourne au Congo pour proposer un plan de redynamisation.

Accompagné de l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, cet expert a échangé le 22 novembre avec le ministre de la Recherche scientifique. En effet, lors de sa mission qui court jusqu'au 30 novembre prochain, André Antoine Fantana échangera avec les différents services ministériels parmi lesquels ceux de l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen), de l'Université Marien-Ngouabi et de la direction des pêches maritimes. Il se rendra également à Pointe-Noire pour y rencontrer les autorités et l'ensemble des services techniques travaillant dans le domaine marin. Dans le cadre de la définition des conditions de cette redynamisation, l'expert va analyser avec le ministère de tutelle le contexte et fera le bilan de l'existant. Il sera également question d'expliquer la vision stratégique des autorités



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'entretenant avec André Antoine Fantana en présence de Bertrand Cochery/Adiac

sur une recherche océanographique performante axée sur le développement de l'exploitation halieutique marine et le suivi environnemental océanique. Il s'agira aussi de faire la revue des conventions internationales et régionales concernant le domaine marin et ratifiées par la République du Congo.

Se félicitant de l'arrivée de l'expert, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a rappelé que cette redynamisation apportera une réponse aux Congolais qui se plaignent souvent de la qualité et de la taille des poissons au niveau de Pointe-Noire. « La recherche océanographique va nous permettre de comprendre la nature de ces phénomènes.

La présence de l'expert qui est un ancien de l'Orostrom à Pointe-Noire va nous faciliter la tâche. Il est noté une absence notoire et totale de la recherche scientifique dans cette zone », a expliqué le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique.

Selon lui, la présence de l'am-

bassadeur de France et de l'expert au Congo permet de créer les conditions de la relance de la coopération dans le domaine de la recherche entre les deux pays. Il espère que la relance de la recherche scientifique dans le pays donnera l'opportunité aux jeunes étudiants congolais de pouvoir mieux appréhender les phénomènes qui passeront dans la zone maritime au plan national. C'est ce qui justifie la synergie qui existe avec les autres départements ministériels tels que la Pêche, l'Environnement et la Marine marchande. « En ma qualité de ministre de tutelle, il est important de pouvoir expliquer le rôle, la place de la recherche scientifique. On ne peut pas parler que des observations, il faut faire une recherche pour savoir si elle est appliquée ou fondamentale. Dans ce cadre précis, nous voulons confirmer que les techniciens, les experts et les chercheurs congolais sont debout pour donner de l'élan à la recherche océanographique dans la zone maritime congolaise », a conclu Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou.

P.W.D.

PARLEMENT

Cinq nouvelles affaires soumises à l'approbation du Sénat

En dehors des affaires inscrites à l'ordre du jour de la session en cours, cinq autres ont été soumises, le 23 novembre, à l'approbation des sénateurs



Les sénateurs lors de la plénière

Il s'agit du projet de loi portant approbation de l'accord de Bangui, instituant une organisation africaine de la propriété intellectuelle affecté à la Commission Education, Culture, Science, Information et Technologie.

Le projet de loi autorisant l'adhésion à l'accord-cadre portant création de l'alliance solaire internationale a été attribué à la Commission affaires juridiques et administratives. Par contre, le projet de loi autorisant la ratification de la convention de Minamata sur le mercure est réservé à la commission Santé, Affaires sociales, Famille, Genre et Développement durable.

Quant aux deux derniers projets de loi, notamment celui autorisant la ratification de l'accord de financement relatif au projet d'ap-

pui au développement des entreprises et à la compétitivité entre la République du Congo et la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement ainsi que l'accord de prêt relatif au financement additionnel du projet de renforcement des capacités en statistiques entre la République du Congo et la Banque Internationale pour la reconstruction et le développement, ils seront examinés par la Commission Economie et Finances.

Outre ces points, l'ordre du jour de cette plénière a été amendé avec le rajout du point portant interpellation du gouvernement à une date ultérieure sur la question de la décentralisation, point inscrit par le sénateur Gabriel Zambila.

Jean Jacques Koubemba

ILE MBAMOU

André Nyanga Elenga élu président du comité PCT

André Nyanga Elenga a été élu, le 24 novembre, président du comité du Parti congolais du travail (PCT) du district de l'île Mbamou, à l'issue de la première session extraordinaire.

Il remplace à ce poste Bruno Roger Ossoula, décédé il y a peu. Le député de cette circonscription électorale est à la tête d'un secrétariat de sept membres. Après son élection, dans son mot de circonstance, André Nyanga Elenga a remercié les membres du parti de ce district.

Le nouveau promu a rappelé aux membres du secrétariat que plusieurs défis les attendent. Selon l'orateur, la tâche est immense mais pas impossible. Par ailleurs, il a salué la disponibilité et l'esprit militant des dirigeants de la fédération de Brazzaville qui, selon lui, en dépit de leurs multiples occupations, ont consacré un peu de leur temps à prendre part à ces assises. De même, André Nyanga Elenga a remercié les membres du PCT du district de l'île Mbamou pour le sérieux et la diligence avec lesquels ils ont préparé ces travaux.

De son côté, le président de la fédération du PCT de la ville de Brazzaville, Gabriel Ondon-

go, à qui revenait la charge de présider les travaux, a félicité les promus et les a invités à travailler fortement pour la redynamisation de l'organisation dans le district de l'île Mbamou.

Il leur a rappelé les premières missions qui les attendent, à savoir la restructuration des organes sous-tutelle démembrés pour diverses raisons. En outre, Gabriel Ondongo a noté que les réaménagements des organes intermédiaires et de base du PCT sont commandés par le souci de donner un sang nouveau à l'organisation, mais aussi et surtout par le respect des textes fondamentaux.

« Il me paraît important de vous rappeler la nécessité de cohésion en votre sein et l'esprit de partage, de sagesse militante, aux fins de ne pas créer des frustrations inutiles, qui très tôt, pourraient nuire au fonctionnement du parti. Ce qui importe le plus c'est votre capacité à choisir les camarades les plus méritants capables de créer des conditions d'une meilleure organisation en vue de l'efficacité attendue », a-t-il déclaré.

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Choses d'autrui

Prendre grand soin de ce qui ne vous appartient pas, que vous avez souvent acquis avec moins d'élégance, par des méthodes rarement licites : voilà à peu près ce qu'est le sort des milliers d'objets d'art appartenant à l'Afrique, que les régimes coloniaux s'étaient attribués et qui peuplent les lieux de mémoire en Occident depuis la fin du système colonial ; voilà aussi le fond du débat en cours depuis plusieurs années, sur l'opportunité de resituer à autrui ce qui lui appartient de droit.

Sans doute que si ces œuvres étaient restées dans leurs pays d'origine, certaines manqueraient aujourd'hui à l'appel. Pour plusieurs raisons. Il semble en effet que depuis le départ du colonisateur, de ce qu'enseigne l'histoire qui se déroule sous nos yeux, l'une des choses essentielles sur lesquelles tant d'énergies et d'ingéniosités ont été mobilisées sur le continent noir a été la recherche du pouvoir politique. Or, on sait le pouvoir politique géniteur de passions, mais pas toujours celles qui subliment de nobles ambitions culturelles.

Dans certains de nos pays, il est fait peu de cas de ce patrimoine constitué d'instruments qui rappellent l'histoire des peuples d'Afrique. Tout au plus trouve-t-on ici et là, stockées dans des conditions plutôt pré-

caires quelques pièces à peine datées mais riches en enseignements au regard des messages qu'ils véhiculent. Lorsque vos regards se croisent, elles vous alertent sur le peu de temps qui leur reste à tenir. De fil en aiguille, elles disparaissent les unes après les autres sans laisser de trace.

Entre nous, qui à la mort de son père, chef traditionnel dans tel coin de tel pays, a souhaité garder le panier traditionnel dans lequel ce dernier gardait ses provisions ? Qui s'empresse de ramener avec lui le balais coutumier avec lequel son aïeul dispensait la sagesse lors des conseils de famille ou de village ? Non seulement personne ne le fait mais en plus on attache à ces instruments tant de légendes affreuses que quiconque souhaiterait s'en approprier se verrait taxé de sorcier. Notre patrimoine ancestral fait peur, pourrait-on être tenté de dire.

De sa longue expédition sur le continent africain, le colon a de gré ou de force, récupéré puis emporté chez lui des tas d'outils qu'il vénère, parce qu'ils sont une source de connaissances et de revenu quoi qu'on dise. Exposés et préservés, ces outils apprennent beaucoup sur le vécu des peuples qui les ont créés. La vie étant de tout temps un éternel retour aux sources, malheur à ceux-là qui ne valorisent pas leur patri-

moine culturel.

Par le fait de la colonisation, l'Afrique a été dépossédée de ses trésors historiques. Elle exprime aujourd'hui le besoin qu'ils lui soient rendus. On suppose que ces demandes pressantes sur lesquelles se penchent les institutions habilitées dans des pays tiers ne sont pas simplement vindicatives. Elles devraient être accompagnées par l'engagement de ne pas ensuite laisser moisir ces trésors dans la poussière de musées nationaux qui le sont souvent que de nom faute d'entretien et de moyens. Mais là n'est pas la raison pour ne pas rendre justice à ceux qui revendiquent leurs biens.

Il va falloir peut-être que dans les pays où sont exportées les œuvres d'art d'Afrique, ceux qui les détiennent reconnaissent qu'elles appartiennent à autrui. Ensuite, un tel patrimoine, en raison de ses attributs symboliques et cognitifs, peut mieux être entretenu s'il ouvre la voie à l'établissement de partenariats solides entre musées. De sorte que le revenu qu'il procure en toutes circonstances de temps et de lieu bénéficie aux parties contractantes. Pour être juste, disons que ces choses d'autrui sont le patrimoine mémoriel de l'humanité.

Gankama N'Siah

HUMEUR

Gare au charlatanisme médical !

Trop d'hommes non formés se livrent aux actes médicaux dans des quartiers populaires de nos villes. Ces hommes opèrent sans être inquiétés. Et on voit ces gens-là trimbalant des bouteilles de tisane qui laissent à désirer ou exposant dans des petits kiosques de fortune des produits pharmaceutiques. Tous se disent avoir des larges connaissances en plantes médicinales. La chose tend à devenir criarde.

Nombreux se font appeler « professeurs », « docteurs », « infirmiers », « papa-solutions », « papa-guérisseurs » et autres. Un fait réel et déplorable s'est passé dans l'un des quartiers de nos agglomérations. Tenez ! Un citoyen qui souffrait des pathologies d'hémorroïde et de faiblesse sexuelle comme la maladresse de s'adresser à ce marchand d'illusion médical qui allait du bout de la ville à l'autre pour vendre ses douteuses solutions faites des débris de bois, d'écorces et d'herbes que lui seul connaissait les vertus. Ce monsieur s'est dit capable de traiter les maux dont souffrait ce jeune patient qui s'est présenté à lui. Selon ce pseudo soignant, ses solutions augmenteraient la miction journalière et, au bout de quatre jours, pourraient soulager.

Ironie du sort, car n'eût été la main experte du personnel soignant d'une structure hospitalière de la place, c'est l'irréparable qui allait arriver. Après deux jours de prise desdits médicaments, ce sont des effets contraires qui s'étaient produits. Au lieu de beaucoup uriner, ce patient a subitement développé une autre pathologie, le mal brutal des reins et pas de miction, ensuite son ventre ne faisait que gonfler. Pris de peur, les parents l'ont vite conduit à l'hôpital. Pour 3000 FCFA dépensés par le patient pour des solutions et tisanes, ses parents ont pu dépenser une somme considérable dans cette structure hospitalière privée pour le sauver.

Ce fait soulève, d'une part, un vrai problème des manipulateurs des solutions aux origines douteuses qui errent dans des villes à la recherche des potentiels patients et, d'autre part, la prolifération de ces petits kiosques de fortune à produits pharmaceutiques dans les quartiers et dont les responsables n'ont aucune connaissance de la chose médicale. Ces gens-là opèrent au vu et au su de tous sans être inquiétés, ils vous proposent à moindre douleur ventrale des solutions bizarres à boire et des écorces bizarres à croquer. Ils se disent être des héritiers, car leurs grands-parents, semble-t-il, ont sauvé des vies humaines grâce à ces solutions médicinales. Ces solutions, pour l'essentiel, déjà moisies dégagent des odeurs nauséabondes.

Quant aux propriétaires de kiosques de fortune à produits pharmaceutiques, ils n'ont pas, à dire vrai, une connaissance poussée de la chose médicale. Car nombreux exercent ce métier par mimétisme ou pour s'attraper quelques sous. Ces gens, qui ne sont même pas sortis des écoles ou instituts paramédicaux, ont peur de rien, car à moindre pathologie, ils vous proposent toute une kyrielle de paracétamol, d'anti-palustre, d'anti-inflammatoire, d'antiallergiques, des produits de vers intestinaux, d'antiasthmatiques et autres.

Et après vérification, ces gens-là passent à côté de l'essentiel, car ils manipulent ces médicaments à leur guise. Et il n'est donc pas rare qu'ils vous proposent des produits des céphalées, ceux qui combattent des rhumatismes, même chose pour un mal de dents, ils peuvent vous administrer par « ignorance » des produits de vers intestinaux. Car ils n'ont des comptes à rendre à personne. Or, dans des hôpitaux avant toute administration du produit même le plus efficace, le contrôle strict de l'âge et du poids est exigé. Chose qui ne peut pas se faire par ces « profanes » de la santé.

Nous ne pouvons pas terminer cette humeur sans décrier cette race de « preneurs » de la tension artérielle qui naît dans nos villes, avec parfois des appareils mal montés donnant ainsi des paramètres erronés. À l'OCH, un crieur de la prise de tension artérielle avait poussé, il y a deux mois de cela, un paisible citoyen d'aller avaler des tensionormes alors que sa tension artérielle était normale. C'est parce qu'il n'avait aucune idée de la prise de tension. Véritable amateurisme. Suivez mon clin d'œil.

Faustin Akono

DANSE CONTEMPORAINE

Davy Kim se produira à l'espace culturel Yaro

L'artiste jouera le spectacle de danse intitulé « Alerte rouge », le 28 novembre, dans cet espace situé dans le 4^e arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili.



L'affiche du spectacle Alerte rouge crédit photo «DR»

travers plusieurs tableaux chorégraphiques, le danseur Davy Kim peint la société où les vices tels l'indifférence, l'ethnocentrisme, la haine, l'égoïsme, l'égocentrisme, l'égoïsme qui semblent prendre le dessus sur l'humanisme dans un univers social gangrené par l'intérêt individuel au détriment de la collectivité. Aucune couche sociale ni obédience n'est exemptée : hommes d'Église, intellectuels, politiques, tous brillent par l'immoralité.

La thérapie de la gangrène peut venir du métissage culturel que dessine le danseur par sa chorégraphie réparatrice des maux de la société. Ce brassage culturel qui est un véritable hymne à la cohésion et l'entente favorise le vivre-ensemble.

Après plusieurs productions à Pointe-Noire et Brazzaville, lors des différents événements culturels, notamment lors du « Retour au Mbongui », au festival de la biodiversité, à l'espace culturel Kintuari, au Cercle culturel pour enfants, à l'espace culturel Yaro, sans oublier de nombreuses prestations dans les établissements scolaires de la ville océane, Davy Kim de la compagnie de danse contemporaine Yob Yob entreprend, depuis quelques années, des tournées dans le Congo profond. Passionné du théâtre complet (ballet, percussion et danse), Davy Kim est aussi instructeur de danse dans plusieurs établissements publics et privés de la place.

Hervé Brice Mampouya

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 86, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Le derby AC Léopards-AS Otoho pour la réouverture du stade de Dolisie

Revêtu de sa plus belle robe : la pelouse synthétique, le stade Denis Sassou-N'Guesso va accueillir, le 9 décembre, le premier derby de la saison et non pas le moindre. L'Athlétic club Léopards va se mesurer à l'AS Otoho.



La nouvelle pelouse du stade de Dolisie avant la fin des travaux/Adiacha

Le champion de l'édition 2017-2018 remettra son titre en jeu pour la nouvelle saison 2018-2019 qui débutera le 8 décembre avec quatorze clubs engagés. C'était l'une des recommandations de la Fédération internationale de football association (Fifa) quand la Fécofoot prenait le malin plaisir d'organiser les championnats nationaux en deux zones avec vingt-quatre équipes, un nombre jugé trop élevé par la Fifa. Mais progressivement, la Fécofoot a tenu ce pari passant de vingt-quatre à quatorze équipes. Les plus grands perdants de la nouvelle saison sont la Jeunesse sportive de Poto-Poto et Saint-Michel de Ouenzé descendus en Ligue 2.

La première journée de la nouvelle saison prévoit déjà des affiches alléchantes. Le 9 décembre, l'Athlétic club Léopards recevra au stade Denis-Sassou-N'Guesso à Dolisie l'AS Otoho. Un duel qui mettra aux prises le champion de 2017 à celui de 2018. Ce match marquera aussi la réouverture du stade de Dolisie qui a fait peau neuve avec sa nouvelle pelouse en matière synthétique. Toujours dans le cadre des rencontres, l'Etoile du Congo sera aux prises à la Jeunesse sportive de Talangai après le match opposant

le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) à Patronage Sainte-Anne. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Cheminots affrontera Nico-Nicoyé et en deuxième explication, V Club Mokanda recevra La Mancha.

Notons que le 8 décembre en ouverture officielle de la compétition, l'Interclub accueillera le FC Kondzo puis les Diables noirs seront aux prises à Tongo football club. La deuxième journée qui se disputera le 12 jusqu'au 23 décembre n'est pas épargnée des grandes affiches. Le 23 décembre, l'Etoile du Congo recevra le Club athlétique renaissance aiglons. Le match Kondzo-Diables noirs ouvrira le bal le 12 décembre. Lors de la deuxième rencontre, Tongo FC accueillera V Club Mokanda puis à Owando, l'As Otoho sera aux prises à la JST. Le 23 décembre, Interclub affrontera Patronage Sainte-Anne puis à Pointe-Noire, Nico-Nicoyé sera aux prises à l'AC Léopards avant La Man-

cha -AS Cheminots. La troisième journée débutera le 19 décembre par Diables noirs-Patronage Sainte-Anne. Au stade Marien- Ngouabi, l'AS Otoho recevra Interclub. Le 23 décembre, Cara affrontera Nico-Nicoyé avant Etoile du Congo-FC Kondzo. À Pointe-Noire, La Mancha accueillera la JST puis en seconde explication V Club va se mesurer avec l'AS Cheminots. A Dolisie, AC Léopards affrontera Tongo FC. la quatrième journée réservera de très belles affiches.

Le 27 décembre, la JST recevra l'AS Cheminots. Le 29 décembre, Tongo Fc accueillera l'Interclub puis le FC Kondzo affrontera La Mancha. Le 30 décembre, l'Etoile du Congo accordera son hospitalité à l'AS Otoho avant le derby Diables noirs-AC Léopards.

À Pointe-Noire, V Club Mokanda accueillera la Cara.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 16^e journée, 1^{er} division

Victoire importante de Zulte-Waregem sur le terrain du champion en titre, le FC Bruges (3-1). Marvin Baudry était titulaire lors de ce succès, qui permet à son équipe de prendre une avance (provisoire) de 5 points sur la lanterne rouge.

Belgique, 2^e journée du tournoi de fermeture, 2^e division

Roulers partage les points à domicile face à Malines (0-0). Maël Lépicier, remplaçant, est entré à la 85^e.

Ligue 2/15^e journée

Humilié en Coupe de France durant la trêve internationale (élimination face aux amateurs de Croix au 7^e tour), le Paris FC réagit devant une équipe du Havre décevante (1-0). Titulaire, Dylan Saint-Louis a été remplacé à la 61^e, sans avoir pu briller. Dans les rangs normands, où les choix d'Oswald Tanchot ne font pas l'unanimité, aucun Congolais n'était convoqué (Mayembo, Dzabana et Moussiti Oka).

Orléans stoppe l'hémorragie, après deux revers consécutifs, et partage les points avec le co-leader, Brest (0-0). Un match que Durel Avounou a joué en intégralité. : porté vers l'avant, l'international congolais se crée des occasions (tir contré à la 29^e, frappe contrée à la 44^e, tentative hors cadre à la 45^e). A la 62^e, Avounou tente un geste acrobatique sur corner, mais trouve la transversale. Très en vue, sauf, apparemment, par son sélectionneur. Sans Congolais (Poaty et Goteni non retenus, Tchimbembé blessé), Troyes bat Lorient (2-0).

Béziers mène au score pendant près d'une heure, mais abandonne finalement 2 points en fin de match face à Valenciennes (1-1). Titulaire, Junior Etou est coupable d'une faute sur Roudet, aux abords de la surface à la 83^e : averti, il voit Robail égaliser sur ce coup de pied arrêté. Dans les rangs de VA, Eden Massouema soigne une pubalgie.

A onze contre dix pendant plus d'une période, Nancy l'emporte finalement face au Red Star (1-0). De retour de sélection, Christopher Mabolou était finalement titulaire: une volée à la 61^e, stoppée par Douchez et un tir hors cadre à la 67^e, avant de sortir à la 83^e. Mons Bassouamina, lui, est entré à la 78^e : une tête hors cadre à la 91^e.

Malgré ce succès, Nancy reste lanterne rouge et ne dépasse toujours pas la barre des 10 points (8, avec une différence de buts de -15). Soit 8 longueurs de retard sur Valenciennes, 16^e, et 10 sur Béziers, 12^e. Avec 22 points, Le Havre est un très décevant 11^e, à égalité avec Troyes (10^e au goal-average).

Orléans, encore ralenti, est 8^e avec 23 points, et le Paris FC est 6^e avec 26 longueurs.

Avounou, Bassouamina, Etou et Saint-Louis attendus, Havrais et Troyens à la maison

Durel Avounou devrait tenir son rang face à Brest. LUSO doit se relancer après 2 revers consécutifs en Ligue 2.

Le Paris FC accueille Le Havre. Si Dylan Saint-Louis devrait être aligné d'office, aucun Congolais ne figure dans les rangs normands : Mayembo, Moussiti Oka et Dzabana sont laissés à disposition de la réserve.

Junior Etou devrait être titulaire lors de la réception de Valenciennes à Béziers.

Nancy, lanterne rouge, reçoit le Red Star, avant-dernier. Défaite interdite pour Mons Bassouamina, pressenti titulaire, et Christopher Mabolou, attendu sur le banc. Tobias Badila, convalescent, et Yann Mabella, non convoqué, seront absents. Pas de Congolais, non plus, entre Troyes et Lorient : Randi Goteni et Morgan Poaty ne sont pas retenus, tandis que Warren Tchimbembé est blessé.

Camille Delourme

RÉFLEXION

Les leçons d'un conflit

Ce que confirme la dégradation continue de la situation dans l'immense région du Sahara et du Sahel est bien le fait que les interventions conduites présentement par des puissances extérieures au continent africain n'ont aucune chance de ramener la paix dans cette partie du monde. Provoquées souvent par l'incapacité des pays riches de prévoir les conséquences de leurs interventions comme on l'a vu en Libye lorsque la France, l'Angleterre et dans une moindre mesure les Etats-Unis ont fait abattre le guide libyen Mouammar Kadhafi, les crises qui se succèdent au Mali et ailleurs ne peuvent qu'empirer au fil du temps.

Enoncer ce genre de jugement ne peut, bien sûr, qu'agacer les bonnes âmes qui, à Paris et ailleurs, n'ont toujours pas tiré les conclusions de leurs erreurs passées. Mais les temps à venir se chargeront d'en confirmer le bien-fondé et c'est pourquoi il convient de le dire, de le redire, de l'écrire, de le réécrire sans le moindre complexe. En ajoutant, toutefois, ce qui suit dont l'évidence s'imposera tôt ou tard quoi qu'en pensent aujourd'hui les stratèges occidentaux et qui pourrait ouvrir, un jour prochain, une porte de sortie aux puissances qui croient encore naïvement que le déploiement sur le terrain d'engins militaires sophistiqués tels que les drones et autres produits des nouvelles technologies permettra de résoudre les

problèmes insolubles auxquels leurs troupes se trouvent confrontées dans les zones de conflit.

Seuls, en vérité, les peuples directement concernés peuvent mettre un terme aux guerres intestines qui les ravagent. Mais si l'on veut que leurs dirigeants relèvent les défis de toute nature – sous-développement, misère, tensions ethniques et religieuses, trafics en tous genres sur lequel surfent les tenants de la violence armée – il faut leur donner les moyens d'accélérer fortement le développement de leurs nations. Or ces moyens économiques, financiers, techniques, seuls les pays riches de l'hémisphère nord les ont en ce moment à leur disposition. D'où la nécessité impérieuse de les mettre enfin à la disposition des nations du Sud, exactement comme ce fut le cas lorsqu'au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, les Etats-Unis lancèrent le Plan Marshall qui permit aux peuples européens de se redresser après s'être étripés cinq années durant.

Plutôt donc que d'agir en ordre dispersé sans mettre en place la véritable stratégie qui permettrait une coordination efficace de leurs efforts en faveur de la paix, les pays riches de l'hémisphère nord – y compris la Russie, la Chine et l'Inde – feraient bien de se concerter afin de proposer à l'Union africaine l'aide multiforme dont celle-ci a aujourd'hui besoin pour prévenir ou gérer les crises.

S'ils le font rapidement et fortement, ils ne contribueront pas seulement à instaurer une paix durable dans tout le nord et le centre du continent. Ils éviteront aussi les nouveaux drames en série qui se préparent au vu et au su de tout le monde, même si personne ne veut regarder la vérité en face. Mais aussi et surtout ils se protégeront eux-mêmes contre les effets dérivés et dévastateurs des crises auxquelles nous assistons dans la zone sahélo-saharienne et qui descendent lentement mais sûrement vers l'Afrique centrale, l'Afrique occidentale, l'Afrique orientale.

Pour ne citer que cet exemple, seule une telle coopération entre les nations du Sud et du Nord peut mettre fin dans les décennies à venir au flux incontrôlable des migrants africains qui tentent de survivre en gagnant aujourd'hui l'Europe et demain la Russie, l'Asie, les Amériques. Avec l'effet désastreux que constitue la remontée du populisme sur le Vieux continent.

Tout le problème, aujourd'hui, est de savoir si les consciences s'éveilleront dans les pays riches avant que des dizaines de millions d'êtres humains paient de leur vie le refus de regarder la vérité en face. Exactement comme cela s'est produit il y a soixante-dix-huit ans par la faute des Européens.

Jean-Paul Pigasse